

# SociologieS

Published online in *SociologieS*, 2019,  
which should be cited to refer to this work

La sociologie à l'épreuve des figures de la singularité

Dossiers

La sociologie à l'épreuve des figures de la singularité

---

## Les figures de l'identité

Une sociologie de « Chelsea (Bradley) Manning » à partir  
du nom propre

*Identity's figures. A sociology of « Chelsea (Bradley) Manning » based on the proper name*

FABIENNE MALBOIS

---

### Résumés

Français English Español

« Chelsea (Bradley) Manning » est une figure publique de singularité dont l'identité totalise une multiplicité de catégories d'appartenance, parfois antagoniques (« homme », « femme », « héros », « traître », « soldat », etc.), ainsi que la transformation du prénom, du visage et du corps et donc de la personne elle-même. Sous cet aspect, ce cas invite à faire l'hypothèse que le mode spécifique d'existence des figures publiques appelle une sociologie du nom propre et de sa circulation dans l'espace public médiatique. Le présent article vise à esquisser une telle sociologie. La première partie s'attarde sur les différentes fonctions (nomination, désignation, signification, représentation) remplies par le nom propre. La seconde partie se focalise quant à elle sur l'espace public médiatique comme lieu de production de la signification du nom propre, et propose de développer une pragmatique de la reconnaissance.

« Chelsea (Bradley) Manning » is a public figure of singularity whose identity totals a multiplicity of membership categories, sometimes antagonistic (« man », « woman », « hero », « traitor », « soldier », etc.), as well as the transformation of the first name, face and body, and thus of the person themselves. In this respect, this case invites us to make the assumption that the specific mode of existence of public figures calls for a sociology of the proper name and its circulation in the public media sphere. This article aims to sketch such a sociology. The first part focuses on the different functions (nomination, designation, signification, representation) performed by the proper name. The second part focuses on the public media sphere as a place of production of the meaning of the proper name, and proposes to develop a pragmatic approach to recognition.

*Las figuras de la identidad. Una sociología de « Chelsea (Bradley) Manning » partiendo del nombre propio*

« Chelsea (Bradley) Manning » es una figura pública de singularidad cuya identidad suma una multiplicidad de categorías de pertenencia, a veces antagónicas (« hombre »,

« mujer », « héroe », « traidor », « soldado », etc.), así como la transformación del nombre, la cara y el cuerpo y, por tanto, de la persona misma. En este sentido, este caso nos invita a plantear la hipótesis de que el modo específico de existencia de las figuras públicas requiere una sociología del nombre propio y su circulación en el espacio mediático público. Este artículo pretende esbozar una sociología de este tipo. La primera parte se centra en las diferentes funciones (nombramiento, designación, significado, representación) que desempeña el nombre propio. La segunda parte se centra en el espacio público de los medios de comunicación como lugar de producción del significado del nombre propio, y propone desarrollar un enfoque pragmático del reconocimiento.

---

## ***Entrées d'index***

**Mots-clés** : figure publique, singularité, nom propre, nom commun, espace public médiatique

**Keywords** : public figure, singularity, proper name, common name, public media sphere

**Palabras claves** : figura pública, singularidad, nombre propio, nombre comun, ámbito mediático público

---

## ***Texte intégral***

- 1 Le 5 avril 2010, WikiLeaks publie une vidéo, transmise deux mois plus tôt par une source anonyme, qui montre une opération aérienne menée par l'armée américaine durant la guerre d'Irak et à l'issue de laquelle douze civils furent tués, dont deux photographes de l'agence Reuters <sup>1</sup>. Le gouvernement américain avait soigneusement dissimulé ce « *collateral murder* » dont WikiLeaks l'accuse. Visionnée plus de 6 millions de fois sur YouTube en l'espace de dix jours, la vidéo fait la Une de tous les journaux télévisés : l'attention publique se focalise sur WikiLeaks, qui devient dans l'opinion publique américaine et internationale un acteur majeur du débat sur le journalisme à l'ère numérique. Le 6 juin 2010, *Wired*, le célèbre magazine californien spécialisé dans les nouvelles technologies et la culture digitale, révèle dans son édition en ligne l'arrestation d'un analyste du renseignement de l'armée américaine. Le soldat était stationné dans la base militaire de Hammer, à près de 6'500 kilomètres à l'est de Bagdad ; fin mai, il avait été dénoncé au FBI par Adrian Lamo, un ancien hacker à qui il avait confié par messages *chat* avoir transmis à WikiLeaks la vidéo, ainsi qu'un quart de million de documents diplomatiques et militaires classifiés. Le lendemain, *The New York Times* rapporte l'information, confirmée le matin même par le Pentagone, dans son blog : suspecté d'avoir transmis des informations classifiées à WikiLeaks, le soldat a été placé en détention provisoire au Koweït. WikiLeaks prend position dans une série de *twitts* : si le soldat arrêté est la personne qui a transmis au site la vidéo, il doit être considéré comme un héros national. Mardi 8 juin 2010, *The New York Times* consacre à l'affaire un article dans son édition papier, ouvrant la voie à une couverture médiatique planétaire.

**Figure 1 : *The New York Times*, blog, 7 juin 2010**



**The Lede**

Blogging the News With Robert Mackey

## U.S. Soldier Arrested in Wikileaks Inquiry After Tip From Former Hacker

By ROBERT MACKEY JUNE 7, 2010 9:33 AM 115



YouTube A still frame from an edited version of a classified military video showing a 2007 attack by United States forces in Baghdad that was released in April by Wikileaks.org.

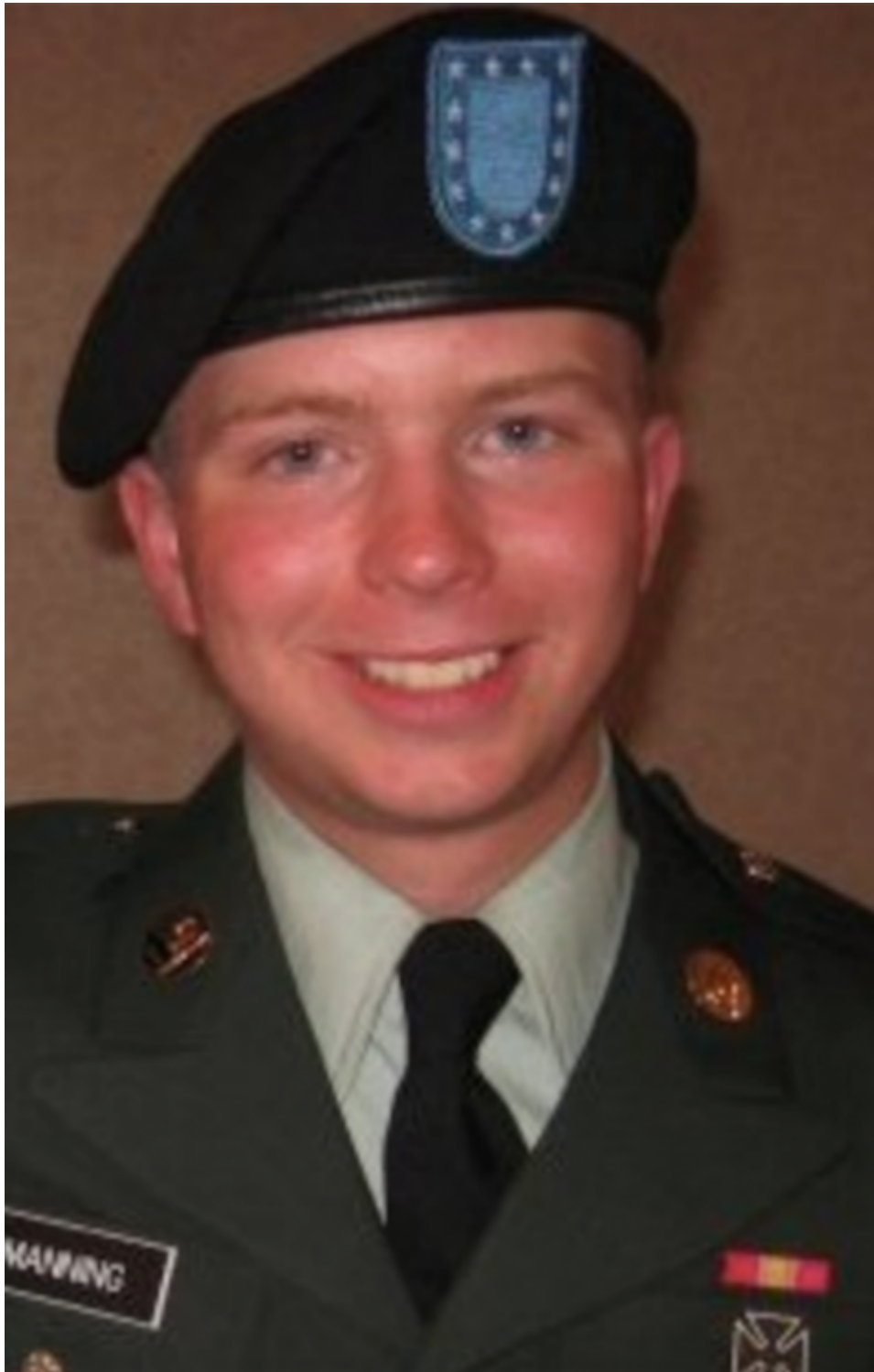
Wired's Threat Level blog [reported late Sunday](#) that "[an Army intelligence analyst](#) who boasted of giving classified U.S. combat video and hundreds of thousands of classified State Department records to [whistleblower site Wikileaks](#)," was arrested by the Pentagon.

The [leaked video](#), which was [filmed in Baghdad in 2007](#) during an operation that killed civilians, including two Reuters journalists, was published online by Wikileaks in April.

Kevin Poulsen and Kim Zetter of Threat Level wrote:

[Specialist Bradley Manning, 22, of Potomac, Md.](#), was stationed at Forward Operating Base Hammer, 40 miles east of Baghdad, where he was arrested nearly two weeks ago by the Army's Criminal Investigation Division. A family member says he's being held in custody in Kuwait and has not been formally charged.

- 2 Avec l'annonce de son arrestation et de sa détention provisoire, l'individu à l'origine du scandale provoqué par la vidéo dite du « *collateral murder* » fait littéralement irruption dans l'espace public. Liée à des événements situés au cœur d'une enquête judiciaire diligentée par le gouvernement américain, cette apparition publique est celle d'un complet inconnu, maintenu au secret par les services de l'État. Alors qu'elle se révèle, son identité se manifeste selon une modalité bien particulière (cf. figure 1). Elle est produite par une série de noms communs (« soldat », « analyste du renseignement à l'armée », « hacker », pour citer les plus fréquents) qui, une fois attribués, sont singularisés par un nom propre (« Bradley Manning »), et parfois aussi par un visage représenté dans un portrait photographique (cf. figure 2).

**Figure 2 : Wired, 6 juin 2010**

- 3 Jusqu'au 21 août 2013, alors que se clôt le procès qui enverra Bradley Manning dans la prison militaire de Fort Leavenworth (Kansas) pour y purger une peine de 35 ans, cette singularisation en troisième personne initiale sera réitérée un nombre incalculable de fois, en provenance de toutes parts (journalistes, autorités gouvernementales, activistes anti- et pro-guerre, militant-e-s de la liberté d'expression, personnalités publiques, petit ami, famille, amis, etc.). Objet du discours public, le porteur du nom propre « Bradley Manning » est soumis à un véritable processus d'individuation qui le transforme peu à peu en figure publique. Tout au long de sa circulation dans l'espace public, cette figure sera requalifiée à partir de noms communs qui lui accordent une identité sociale – et morale – controversée (« héros » *versus* « traître à la nation », « lanceur

d'alerte » *versus* « taupe »), selon la version retenue pour rendre compte des fuites à WikiLeaks. Mais elle sera aussi dotée d'une identité personnelle. En effet, parmi toutes les prises de parole *sur* cette figure, un nombre important d'entre elles sont des récits de vie qui prennent en charge la question « *Who is WikiLeaks suspect Bradley Manning ?* »<sup>2</sup> et tentent de cerner les motifs qui l'ont poussé à agir. À ce titre, l'enquête publique qui est menée sur Bradley Manning pourvoit aussi à la subjectivation de sa figure.

- 4 Objet d'énonciation dans l'espace public médiatique, l'individu répondant au nom de Bradley Manning s'y présente aussi, à quelques rares occasions, comme un sujet d'énonciation. C'est ainsi que le 28 février 2013, alors que les audiences préliminaires prennent fin, il admet devant la cour être l'auteur des fuites à WikiLeaks et déclare avoir agi dans l'intérêt du « public américain », pour « déclencher un débat sur l'armée et sur [la] politique étrangère » des Etats-Unis<sup>3</sup>. La troisième apparition publique du sujet parlant « Bradley Manning » le 22 août 2013, au lendemain de la clôture de son procès, est en encore plus marquante. Par l'intermédiaire d'une journaliste du *Today Show* (NBC) qui lit un communiqué de presse dont il est l'auteur, Manning demande à être reconnu et identifié désormais comme une femme répondant au nom de Chelsea : « je suis une femme », dit-il<sup>4</sup>. Ce jour-là, la figure publique « Bradley Manning » en crée une seconde, sur un plateau de télévision : « Chelsea Manning » (Malbois & Cabin, 2015). Cette *autre* figure publique a son propre visage. La fameuse photo de Manning travesti avec une perruque blonde et du rouge à lèvres en est la première représentation corporelle (cf. figure 3)<sup>5</sup>.

**Figure 3 : Première représentation corporelle de Chelsea Manning**



- 5 Publié le 23 avril 2014, le portrait dessiné en collaboration avec Alicia Neal et qui montre Chelsea Manning telle qu'elle se voit elle-même a lui aussi beaucoup circulé pour la représenter (cf. figure 4). L'image illustrera, d'août 2015 à octobre 2015, le compte Twitter de la lanceuse d'alerte transgenre.

**Figure 4 : Seconde représentation corporelle de Chelsea Manning**

- 6 Avec l'événement du Today Show, le nom propre de la figure est lui-même mis en récit : « Chelsea (Bradley) Manning ». Il invite à retracer le parcours de vie d'une figure de singularité qui se noue dans l'espace public le 22 août 2013 (turning point), à l'occasion de la transition de genre opérée par Manning par médias interposés (Malbois, 2019). Du 6 juin 2010 au 17 mai 2017<sup>6</sup>, alors que s'achève une période de détention qui aura duré sept ans, Manning entretient le rapport particulier à la visibilité propre aux « disparus » (Tassin, 2012)<sup>7</sup>. C'est dire que le récit public auquel répond le nom propre de la figure de « Chelsea (Bradley) Manning » conjoint une configuration variée d'énoncés, de visages et de représentations qui a été générée dans la dynamique transformatrice propre à l'espace médiatique, alors que Manning est reclus-e dans des pénitenciers pour hommes régis par un code militaire peu favorable aux transidentités et soustrait-e au regard ordinaire du monde. Une telle configuration se déploie à partir du patronyme « Manning », sur lequel s'articulent des noms communs (« lanceur d'alerte », « soldat », « traître », « prisonnier », « homme », puis « femme », etc.), deux prénoms (« Bradley » puis « Chelsea »), de même qu'un anonymat (l'absence de nom) qui a précédé la célébrité (le re-nom). Le nom propre opère donc ici comme l'instance de totalisation et d'unification de variations ininterrompues au sein d'une même figure publique, « Chelsea Manning », qui en renferme en réalité une autre, qui est première : « Bradley Manning ». Pour le dire autrement, la figure publique « Chelsea (Bradley) Manning » va jusqu'à intégrer dans son identité même – qui, elle, est et ce qu'elle est – la transformation du prénom, du visage et du corps et donc de la personne elle-même. Sous cet aspect, ce cas invite à faire l'hypothèse que le mode spécifique d'existence des figures publiques de singularité appelle une sociologie du nom propre et de sa circulation dans l'espace public médiatique. C'est cette

sociologie que cet article tente d'esquisser. L'espace public médiatique, espace de représentation par excellence, y est conçu comme un lieu d'inscription de la mémoire du nom et de production de sa signification.

## La singularité, entre noms propres et noms communs

### Le nom de l'identité

7 Avidée de séries et de régularités, la sociologie s'est prioritairement développée sur la généralité du nom commun, cette propriété fondant bon nombre des totalités de « position » et des identités sociales dont elle s'occupe – les professions, la parenté, les classes sociales, le genre, la sexualité, l'âge, par exemple <sup>8</sup>. Toutefois, « la pensée par cas » (Passeron & Revel, 2005), qui épouse la logique du particulier et de l'événement, est elle aussi une forme du raisonnement sociologique. Le savoir qu'elle produit est précisément un « savoir du nom propre » (Rueff, 2011, p. 514). Quand l'étude de cas concerne une personne célèbre ou un « grand singulier », ainsi de Nathalie Heinich dans *La gloire de Van Gogh*, le nom propre (« Van Gogh ») conjugue le porteur d'un nom commun (« un artiste peintre ») aux vicissitudes d'une époque (« de 1890 à 1990 »), de sorte à viser la forme de généralité disposée dans l'exemplarité ou le paradigmatique. Ainsi, Van Gogh marque l'avènement d'un nouveau régime de valeur dans le monde artistique (Heinich, 1991). Au contraire, quand le nom propre est celui d'un « petit singulier » qui demeurerait dans les limbes des archives, l'étude de cas prend une dimension éthique sinon politique. Car ici, « [c]iter, c'est appeler le nom à comparaître » (Rueff, 2011, p. 521), faire apparaître l'être sous son nom pour le faire entrer dans l'histoire. C'est pourquoi, au moment de synthétiser le projet de la micro-histoire de Carlo Ginzburg, ses laudateurs ont pu écrire que *Le Fromage et les Vers*, auquel est attaché le nom de Domenico Scandallea dit « Menocchio », a rendu « un meunier à son nom assurant sa renommée, ou plutôt sa *nommée* » (Rueff, 2011, p. 520).

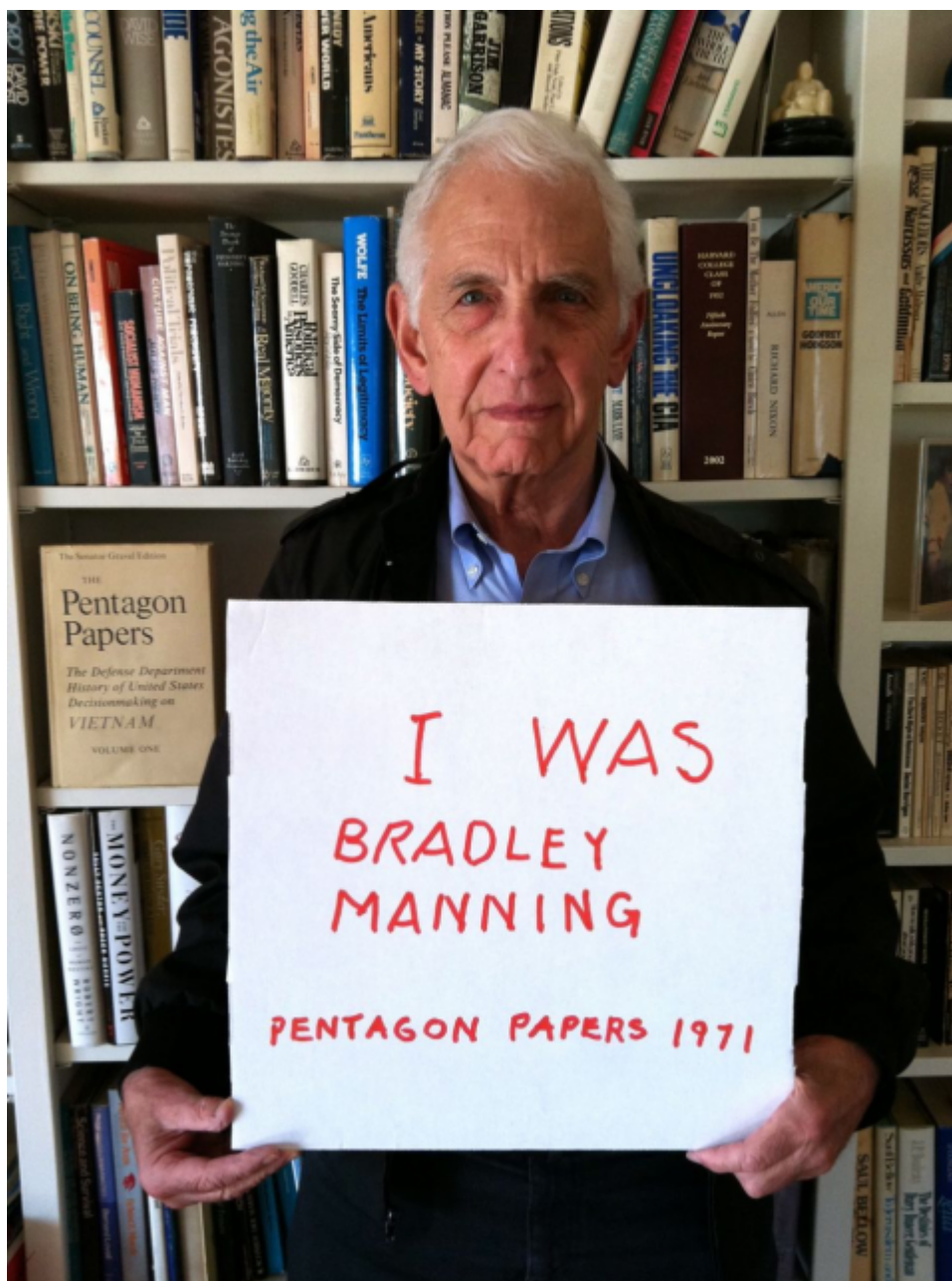
8 La restitution du nom brise les mécanismes de l'anonymat parce qu'elle accorde une identité singulière à un individu qui était situé à partir d'une catégorie commune et donc réduit à une identité sociale : un « meunier ». L'inscription de cet individu dans une catégorie particulière dont il est le seul membre le distingue de tous les autres : « Menocchio ». Un tel rétablissement identitaire est rendu possible en raison du fait que le nom propre fait apparaître en la nommant l'individualité à laquelle ce nom, précisément parce qu'il n'est pas commun, est réflexivement lié. Le nom propre a en effet une double fonction : faire référence à un même individu, quel que soit le monde possible considéré ; maintenir la référence à ce même individu indépendamment de ses propriétés intrinsèques et donc des changements personnels qui pourraient l'affecter au long de sa vie (Molino, 1982 ; Récanati, 1983) <sup>9</sup>. Si le nom commun et le nom propre permettent tous deux d'identifier les personnes, il semble alors que l'identification que chaque type de nom autorise diffère : le premier relève d'un acte de catégorisation, le second d'un acte de nomination. Pour autant, dire le nom propre revient-il à nommer seulement ? Le rôle qu'il joue dans la vie sociale se réduit-il au rôle de « désignateur rigide » (Kripke, 1982) qu'il tient dans le système linguistique ?

## Quand nommer c'est aussi classer

- 9 Pour nombre de linguistiques et de philosophies analytiques du langage, la distinction entre signification *versus* nomination régit le rapport entre nom commun et nom propre : elle spécifie la nature même de ces mots qui, désignant des lieux ou des personnes, font référence à des singularités (Gardiner 1954 ; Searle 1972 ; Kripke, 1982). Si l'on suit Claude Lévi-Strauss, il en va tout autrement. Dans *La Pensée sauvage*, l'anthropologue s'intéresse à la façon dont les sociétés humaines, modernes ou « primitives », nomment les diverses espèces vivantes, à savoir les êtres humains, mais aussi les plantes et les animaux. Dans la sémantique du nom propre peu conformiste qu'il développe, le « propre » du nom est toujours relatif à la culture qui en use et nommer, c'est toujours et déjà s'inscrire dans un système de classification, au sein duquel « les noms propres représentent des *quanta de signification* » (Lévi-Strauss, 1996, p. 285). En nommant, on classe l'autre, on se classe soi-même, souvent on fait les deux et ceci même quand la charge sémantique du nom propre est à son niveau le plus bas et signifie, précisément, l'absence de classement.
- 10 Noms communs et noms propres appartiennent donc au même système général de classification – les seconds en formant la « frange », soit « le prolongement et la limite » (*Ibid.*). Plus précisément, ces deux types de noms entretiennent entre eux un « mouvement cyclique » (*Ibid.*, p. 279), par où de la valeur sémantique s'échange, se transforme et se distribue, suivant des relations métonymiques ou métaphoriques, en fonction de « la manière dont chaque culture découpe le réel, et dans les limites variables qu'elle assigne [...] à l'entreprise de classification (*Ibid.*, p. 283). Il en est ainsi parce que les noms propres sont « voisins des noms d'espèces, surtout dans les cas où ils jouent clairement le rôle d'indicatifs de classe, donc quand ils appartiennent à un système signifiant » (*Ibid.*, p. 268). L'exemple que donne Claude Lévi-Strauss pour illustrer la sémantisation possible des noms propres en noms d'espèces concerne les plantes <sup>10</sup>, mais ce mouvement vaut aussi pour les êtres humains. Il est notamment à l'œuvre dans les prises de position publiques de Daniel Ellsberg (cf. figure 5), célèbre pour avoir transmis lesdits Pentagon Papers au *New York Times* durant la guerre du Vietnam : « *I believe Bradley Manning is the personification of the word whistleblower* » <sup>11</sup> ; « *I was Bradley Manning* » <sup>12</sup>. Daniel Ellsberg fait de Bradley Manning l'incarnation de la classe des « lanceurs d'alerte », à laquelle lui-même appartient. De ce découpage du réel, il en résulte ceci : le nom « lanceur d'alerte » y perd de son caractère commun (seul un petit nombre pourra satisfaire aux critères d'éligibilité posés par l'appartenance à cette classe d'individus) et le nom propre « Bradley Manning » vient signifier une espèce exceptionnelle d'êtres humains. C'est une opération sémantique exactement contraire que scellent les déclarations suivantes de Michael Moore : « *Lives were put in danger the night we invaded the sovereign nation of Iraq, an act that had nothing to do with what the Bradley Mannings of this country signed up for: to defend our people from attack* » <sup>13</sup>. Dans la bouche du réalisateur américain, le nom propre « Bradley Manning » est en effet synonyme de héros ordinaires ; il vient signifier le courage que possèdent en commun les soldats qui mettent leur vie en danger pour défendre leur pays.

**Figure 5 : Daniel Ellsberg**





- 11 La nomination obéit donc à des principes de catégorisation, mais déborde tout système de classification précisément parce que l'individu (le singulier) n'est pas l'espèce (le général). En revanche, dans la nomination, il arrive que « l'individu, donné comme point de départ, [soit] le support de classifications multiples et indépendantes qui ne servent qu'à enrichir sa définition sociale » (Molino, 1982, p. 18). C'est dire que sur l'individu pris en nom propre, les noms communs peuvent s'ajouter et se combiner à l'infini, mais toujours en faisant retour sur lui. Les (re)nominations successives du réseau de soutien à Manning en sont un bel exemple : nommé « *Bradley Manning Network Support* » au moment de sa création (07.07.2010), le réseau s'affichera, après la transition de genre de Manning, comme le « *Private Manning Network Support* » (26.08.2013) puis le « *Chelsea Manning Network Support* » (printemps 2014). En relation, les raisons de soutenir la cause de Manning et les demandes faites en son nom subiront également une succession de variations entre 2010 et 2016 : « *Whistleblowers are heroes. Free Bradley Manning* » (17.07.2012), puis « *Not one more day in prison for WikiLeaks whistle-blower Chelsea (formerly Bradley) Manning* » (02.04.2014) ou encore « *Free Chelsea Manning. Heroic WikiLeaks whistleblower former US Army Intel analyst PFC Chelsea*

*Manning* » (19.12.2014) et enfin, « *Free Chelsea Manning. Former intel analyst # prisoner # trans woman # writer # advocate* » (01.09.2016).

- 12 Par ailleurs, le nom propre ne saurait être appréhendé uniquement du point de vue du système général de classification qu'il forme avec le nom commun, puisqu'il est aussi, à rebours, un marqueur de la personnalité. Ainsi, écrit Claude Lévi-Strauss, « [l]a vie sociale opère dans ce système une étrange transformation, car elle incite chaque individu biologique à développer une personnalité [...] [soit] une synthèse d'idées et de conduites, aussi exclusives [qu'] irremplaçables » (Lévi-Strauss, 1996, p. 284). Il y a en effet au niveau de l'individu un élément qui échappe à tout procès de classification et qui renvoie, très précisément, à sa singularité *en propre*. Ce propre, c'est le soi, l'identité personnelle. Dans nos sociétés individualistes, le soi est consacré : il est, pour chaque individu, « le signifiant de son être signifié » (*Ibid.*, p. 285). Le soi « moderne » (Taylor, 1998) est par ailleurs soigneusement empaqueté dans une biographie, dont on attend qu'elle reste unique afin de rendre compte de la nature indivise de la personnalité et qu'elle recueille l'ensemble des faits, dits et gestes de la personne répondant à son nom (Goffman, 1975, pp. 80-91). Rarement mise en défaut, cette propriété est le fonds de commerce des biographes et des éditeurs. Dans le cas de Manning, elle a notamment été exploitée dans les ouvrages suivants : *The Passion of Bradley Manning* (Chase Madar, Verso, Londres/New York, 2013), *Bradley Manning, WikiLeaks, and the Biggest Exposure of Official Secrets in American History* (Denver Nicks, Chicago Review Press, Chicago, 2012) et *Bradley/Chelsea Manning. Le poids des mémos, le choc des vidéos* (Florence Hartmann, dans *Lanceurs d'alerte. Les mauvaises consciences de nos démocraties*, Don Quichotte, Paris, 2014).

## Retour à la personne, sujet d'action et sujet vivant

- 13 Avec l'entrée en scène de la question de la personnalité, nous retrouvons la dimension déictique du « désignateur rigide » (Kripke, 1982) qu'est le nom propre. À la question *qui ?* posée en regard d'une action pour déterminer l'identité du sujet auquel elle est liée, c'est bien d'une personne nommée, soit qui a été identifiée sous un nom propre, dont on pourra déployer l'« identité narrative » (Ricoeur, 1990) et par conséquent la vie (cf. Descombes, 2014, pp. 64-174). L'identité de Chelsea (Bradley) Manning a été relatée au moyen de deux récits publics. Dans la vie de Bradley Manning, essentiellement racontée en troisième personne, l'alcoolisme de ses deux parents, son enfance à Crescent, une bourgade reculée dans l'Oklahoma baignée de valeurs conservatrices, sa passion pour l'informatique et les ordinateurs, son apparence efféminée et son homosexualité ont joué un rôle déterminant<sup>14</sup>. Au contraire, dans la vie de Chelsea Manning, racontée par elle ou en troisième personne, ces éléments figurent à « l'arrière-plan » (Schapp, 1992), « l'avant-plan » étant constitué par ces autres éléments : avoir commencé à se vêtir en fille dès l'âge de 5 ou 6 ans à l'abri dans la chambre de sa sœur aînée, s'être toujours sentie différente, avoir eu envie durant son enfance de ne jouer qu'avec les filles, avoir aimé jouer à la marelle ou à d'autres jeux similaires<sup>15</sup>.
- 14 Ces deux identités narratives différentes, qui ont été déployées dans l'espace public médiatique pour signifier un même individu, ont pu coexister sans s'annihiler sur la base du fait qu'une catégorisation – les noms communs pour classer le genre – peut requalifier l'histoire d'une vie (Dulong, 1994). Faisant

médiation, le genre et son organisation duale permet en effet de passer d'un « je » et d'une identité narrative à l'autre et de rendre compte du fait que les récits de vie de Bradley Manning et de Chelsea Manning sont, en définitive, deux récits « empêtrés » (Schapp, 1992) l'un dans l'autre pour signifier une seule et même personne. Cependant, Chelsea Manning est un sujet tout particulièrement « empêtré dans des histoires » (*Ibid.*). En faisant de l'espace public médiatique le lieu de naissance de Chelsea Manning, Bradley Manning a poussé jusqu'à son extrême l'idée du soi comme « montage narratif » (Arrien, 2007). Dès lors, la féminité que Chelsea Manning a conquise grâce au *Today Show*, alors que la demande de Bradley Manning était reconnue par différents publics, est fragile. Aussi longtemps qu'elle ne pourra pas être indexée au corps transformé de Bradley Manning, ne serait-ce qu'au travers de l'apparence vestimentaire et des caractères sexuels secondaires, cette féminité n'aura d'existence que dans et par des histoires.

15 Ceci étant, loin d'être seulement inclusives, les identités narratives de Bradley Manning et de Chelsea Manning, en tant qu'elles sont *in fine* relatives à des noms propres et non à des noms communs (le genre), sont également exclusives : elles renvoient aussi à deux personnes uniques et singulières. Comment peut-on être deux et un à la fois ? Pour dénouer pareille contradiction, il est utile de s'en remettre à une précision apportée par Vincent Descombes au moment de commenter Ricœur (1990) et sa notion d'identité narrative : la question *qui* ? « porte sur le fait de nommer *le même sujet d'action* tout au long de la vie du même être vivant » (Descombes, 2014, p. 167), non sur le fait de nommer cet être vivant. La plupart du temps, le sujet d'action et le sujet vivant sont deux entités qui coïncident, c'est-à-dire que ce sont là deux sujets liés par une relation de contingence ; d'ailleurs, c'est souvent un même nom propre qui les désigne. Cependant, ces deux sujets ne se confondent pas, et maintenir l'hypothèse d'une possible discontinuité – soit l'idée que le sujet d'action puisse ne pas être identique au sujet vivant – s'avère nécessaire<sup>16</sup>. Car dans certains cas exceptionnels, comme celui qui nous occupe ici, ces deux sujets ne se superposent pas totalement et peuvent même diverger. En effet, la personne vivante qui porte le nom de Chelsea Manning est comptable d'un acte commis par le sujet d'action « Bradley Manning », à savoir la divulgation de documents confidentiels de l'armée américaine à WikiLeaks. L'inverse, toutefois, n'est pas vrai. Bradley Manning n'est en aucune manière le sujet vivant qui peut se réclamer d'une action telle que la défense de la cause des personnes transgenres en raison d'une appartenance à une même communauté de destins – Bradley Manning est en effet un homme, homosexuel par ailleurs. Par conséquent, le nom propre est un désignateur qui se distribue pour identifier, en l'individu, deux sujets distincts : le sujet vivant et le sujet d'action.

16 Le nom propre possède donc non pas une simple, mais une double rigidité, en référence au sujet vivant *et* au sujet d'action. Mais il faudrait se garder de rigidifier l'écart qui sépare ces deux sujets. En effet, si le nom propre « Chelsea Manning » est en mesure de totaliser la vie des deux sujets empiriques que sont Bradley et Chelsea Manning, c'est aussi parce qu'il réfère à un sujet d'action capable de les englober et de les subsumer sous une seule identité nominale. C'est pourquoi, selon que « Chelsea Manning » nomme le sujet vivant ou le sujet d'action, l'identité de ces deux sujets qui répondent pourtant au même nom est différemment organisée. Cette organisation distinctive, c'est paradoxalement au niveau des noms communs marquant l'identité de genre qu'on peut l'appréhender. *Sujet vivant*, Chelsea Manning<sup>17</sup> est un être qui se définit comme une « femme transgenre » – sa transformation corporelle a débuté en février 2015, au moment où débute sa thérapie hormonale – mais qui est défini comme

un homme par l'état civil. En revanche, la catégorie « transgenre » organise de façon centrale l'identité du *sujet d'action* qui porte le nom « Chelsea Manning » : cette catégorie de genre est l'opérateur de la mise en intrigue même de sa singularité et de ses activités, notamment dans l'espace public médiatique.

17 Jusqu'ici, ce sont surtout les fonctions de classement et de désignation remplies par le nom propre qui ont été interrogées. L'on a notamment vu que ce dernier était saturé par une épaisseur sémantique bien souvent feuilletée. Il nous reste alors, pour conclure cette première partie, à nous demander avec Marie-Anne Paveau si le nom propre ne détiendrait pas lui aussi une souplesse lui conférant un certain pouvoir de connotation (Paveau, 2008, p. 200). De fait, parce que les linguistes partent de l'analyse du discours, ils sont nombreux à avoir observé ce phénomène : « [...] chaque fois qu'apparaît dans un texte un nom propre, son contenu se trouve enrichi de tout ce qui a été antérieurement dit de l'actant qu'il désigne. Les informations se cumulent, s'accumulent, font boule de neige, et le noyau connotatif, ce noyau qui n'a cessé de s'enfler au cours de la diachronie textuelle, ne se stabilise enfin qu'avec le dernier mot du texte » (Kerbrat-Orecchioni, 1977, p. 180).

18 Surgit alors un dernier aspect de la nomination dont il faut aussi tenir compte. L'exemple de Menocchio a montré que le nom propre est la représentation d'une singularité, au sens où il (re)présente l'individu auquel il fait référence. Ceci étant, il faut encore établir une distinction entre la représentation (au sens déictique du dit qui montre) qu'est le nom propre et toutes les représentations (au sens sémantique du dit qui signifie) qu'il transporte et qui sont parfois inconnues de la personne même qui le porte (cf. Pariente, 1982). Ces représentations qui se forment à partir du nom propre, s'y déposent et se déploient autour de lui, participent alors de qui je suis pour autrui : « Sur mon nom, au hasard de quelques rencontres, la vie a déposé ces images qui orientent tout ce qu'autrui attend de moi, qui font que je mène en lui une existence que je ne connais pas et qui est pourtant mon existence [...] » (Pariente, 1982, p. 65). Ces images peuvent finir par trop peser, en particulier quand l'on est un « grand singulier » dont le nom circule dans l'espace public. On peut souhaiter s'en séparer, comme Chelsea Manning qui s'exprime dans ce billet de blog intitulé « *Moving on. Reflecting on my identity* » (18 juillet 2016) : « *I am faced with a more dire reality: that I am tired of being defined by the world, instead of being allowed to define myself. [...] In general, I am not fond of sweeping broad-stroked oversimplifications. In this spirit, when hearing me labeled as a "hero" and a "whistleblower", I take a deep sigh* ».

19 Il s'agit ici pour Chelsea Manning de réaffirmer son identité hors de toutes les représentations provenant d'autrui. Rappelant qu'elle est avant tout un être humain, qui saigne comme tout un chacun lorsque sa chair est blessée, Chelsea Manning choisit pour ce faire la voie du corps et plus précisément du corps dans ce qu'il a de moins singulier, de plus commun et de moins sémiotique, c'est-à-dire dans sa constitution somatique.

## Les « grands singuliers » dans l'espace public médiatique

### Deux thèses sur la célébrité

20 Que les représentations associées à un nom propre circulent avec lui et

viennent conjointement signifier l'identité de son porteur est un phénomène qui touche tous les êtres singularisés, qu'ils soient petits ou grands. Néanmoins, dans le cas des célébrités, le processus de sémiotisation du nom propre se forge dans l'espace public et les représentations ainsi produites entrent dans la mémoire collective. Un tel processus ne saurait se produire sans l'inscription des noms propres dans la matérialité des « textes » (Smith, 2005). Ces derniers, en effet, stabilisent et étendent la capacité identifiante des noms propres au sein d'une communauté donnée, de sorte à permettre à tous ses membres – autant d'énonciateurs potentiels – y compris ceux qui ne seraient pas en mesure de décrire son porteur, d'en faire un usage référentiel<sup>18</sup>. C'est pourquoi, couplé à un support de communication (pétition, badge, dictionnaire des célébrités *Who's Who*, par exemple), le nom propre fonctionne comme un dispositif vecteur de renommée et de réputation (Boltanski & Thévenot, 1991, p. 225). Attardons-nous alors à présent, avant de préciser notre propre perspective, sur la façon dont les récents ouvrages de Nathalie Heinich (2012) et d'Antoine Lilti (2014) travaillent la triade notionnelle qui se situe au cœur du phénomène de la célébrité : l'individu singularisé, les représentations qui lui sont associées et l'espace public.

21 Selon Nathalie Heinich<sup>19</sup>, la singularité s'est constituée en valeur avec l'avènement des démocraties (Heinich, 2012). Au xx<sup>ème</sup> siècle, elle a pris un essor remarquable et disruptif : le développement des technologies de communication, de diffusion de l'image en particulier, a favorisé une représentation répétée et à large échelle des personnes publiques. Dans la mesure où leurs visages sont aujourd'hui massivement reproduits dans les médias, Nathalie Heinich propose de saisir le phénomène contemporain de la célébrité avec le terme de « visibilité » plutôt que celui de renommée. L'opération qui caractérise la célébrité contemporaine serait en effet celle de « mettre un nom sur un visage » (*Ibid.*, p. 34). Définie comme un capital, la visibilité est une valeur dont est dotée une nouvelle élite, les « reconnus », qui fait face à une catégorie qui ne jouit pas de ce privilège, les « reconnaisseurs ». La reconnaissance, à comprendre au sens d'identification, trace alors une relation de profonde dissymétrie entre les connus et les inconnus. Et à partir de cette « inégalité numérique » (*Ibid.*, p. 33), se déclinent d'autres formes de reconnaissance : la reconnaissance-confirmation, la reconnaissance-déférence, voire la reconnaissance-gratitude. Ces différentes formes de reconnaissance organisent les rapports entre les personnes visibles, exposées sur les scènes médiatiques et les membres de publics variés qui les regardent avec des engagements plus ou moins distants et des attachements plus moins passionnés. Aussi, la fabrication des célébrités, dont la catégorie de la star de cinéma est emblématique, prend appui sur la « distance sémiotique entre le signe et le référent » (*Ibid.*, p. 193). Plus précisément, elle se joue dans les oscillations de sens qui s'instaurent entre une personne réelle et ses représentations (dans des rôles au cinéma, dans la presse, etc.) et qui, *in fine*, métamorphosent un individu qui apparaît dans l'espace public en une personne d'exception.

22 L'ouvrage d'Antoine Lilti prend ouvertement le contre-pied du précédent. Ici, la célébrité n'est pas un phénomène contemporain – ni même universel, thèse qui a elle aussi été soutenue<sup>20</sup> – mais « plonge ses racines au cœur même de la modernité, dans des formes de reconnaissance publique apparues [...] au siècle des Lumières » (Lilti, 2014, p. 10). Plus précisément, la célébrité est liée à la profonde transformation de l'espace public au cours du xviii<sup>ème</sup> siècle. Loin de se confondre avec l'instance de jugement et de délibération chère à Jürgen Habermas, le public qui émerge est biface : il se compose également d'un ensemble de lecteurs de livres et de journaux réunis à distance par le fait de partager les mêmes émotions et les mêmes curiosités pour la vie privée des

personnes illustres <sup>21</sup>. Car la célébrité prend forme et se répand au moment où l'intimité des grands, diffusée dans la presse sous l'essor de l'écriture biographique et du genre des « vies privées », fascine et attise l'intérêt du public. Mais cette « inversion du privé et du public » (*Ibid.*, p. 19) s'est elle-même accompagnée de l'avènement « d'un nouvel idéal du moi, fondé sur la revendication d'authenticité individuelle » (*Ibid.*, p. 22). Si elle est une forme de notoriété proprement moderne – le développement des moyens de communication l'a renforcée, non inventée – la célébrité reste une grandeur (ou une valeur) fragile. Non soutenue par l'évaluation d'une activité en provenance d'une sphère sociale reconnue, la célébrité court en effet le risque d'être considérée par les publics comme un « simulacre médiatique » (*Ibid.*, p. 16). Plus précisément, « les représentations sociales qui constituent la figure publique d'un individu » (*Ibid.*, p. 21) circulent de façon potentiellement illimitée et incontrôlable et sont propres à faire écran entre l'individu (l'image qu'il se fait de lui-même), sa figure publique (l'image que les autres se font de lui) et le public. Elles peuvent même conduire à la non-reconnaissance de soi, forme d'aliénation endogène à la célébrité. Le cas de Jean-Jacques Rousseau et de son double public, « Jean-Jacques », est à cet égard exemplaire :

« Dans ce tout premier moment de célébrité [dès 1751, avec le succès du *Discours sur les sciences et les arts*], il semblait qu'il y eût adéquation entre la figure publique et la conscience de soi. Mais, très vite, Rousseau découvre que la prolifération d'images et de discours, par lesquels chacun le "figure à sa fantaisie", ne permet plus une telle adéquation et produit au contraire un écart croissant, jusqu'à la totale disjonction : "Un autre... qui ne lui ressemble en rien" » (Lilti, 2014, pp. 196-197).

- 23 De prime abord, les deux ouvrages défendent des thèses diamétralement opposées sur la célébrité : le premier la caractérise comme un phénomène contemporain (Heinich, 2012), le second comme un phénomène moderne (Lilti, 2014). Néanmoins, la célébrité est pareillement appréhendée comme une propriété des personnes : elle est soit un attribut intrinsèque, acquis ou renforcé au moment de l'entrée dans l'espace public, soit un statut hors du commun, c'est-à-dire extrinsèque à toute relation sociale, auquel on accède par l'intermédiaire d'une opération d'ordre sémiotique. De même, les effets de la médiatisation sont diversement appréciés : sur un versant positif, Nathalie Heinich (2012) valorise le surcroît de présence auprès du public et l'augmentation de soi (la visibilité est pourvoyeuse d'ubiquité, de transparence et de luminosité et dès lors d'un capital spécifique), alors que, sur un versant négatif, Antoine Lilti (2014) dénonce l'excès des médiations socio-techniques, l'accroissement de la distance avec le public et la perte de soi (la publicité peut virer au simulacre, est source d'opacité et dès lors de non-reconnaissance de soi). Toutefois, une même conception des médiations est partagée : leur rôle est, en représentant, de suppléer à l'absence que configure toute relation à distance. L'espace public est alors conçu comme *le monde sémiotique* des apparences et des représentations, là où l'apparaître se présente dans une forme sensible frelatée, toute copie, aussi bonne soit-elle, ne pouvant jamais qu'imiter l'original ; et là où représenter signifie rendre présente une personne absente par l'intermédiaire d'un médium. Ce monde fait radicalement rupture – et coupure – avec le monde réel de la vie quotidienne, un monde réel qui est à son tour traité comme « un cadre primaire » (Goffman, 1991), les célébrités étant pensées comme une « modalisation » des gens ordinaires. De ce traitement de l'espace public et des figures de la singularité, il découle trois prémisses : le monde social est un espace homogène ; l'identité est une entité substantielle et figée (le « moi » de Jean-Jacques Rousseau, par exemple) ; la reconnaissance est mécaniquement liée au regard du public (dont Jean-Jacques

Rousseau fait aussi partie quand il contemple avec dépit ce qu'est devenu « Jean-Jacques », sa figure publique), comme si la célébrité, chose pourtant sociale, se décidait *dans* la perception et comme si la visibilité pouvait se réduire à l'« être-vu » des personnes – singularisées d'abord par leur visage pour Nathalie Heinich, par leur nom propre pour Antoine Lilti – et ne dépendait en rien de l'organisation de l'espace où les individus apparaissent <sup>22</sup>. On assiste alors à la mise en œuvre d'une pensée dualiste, qui réitère toute une série d'oppositions tranchées et réifie les relations, les expériences et les catégories sociales : privé/public, invisible/visible, monde réel/monde des représentations, reconnaisseurs/reconnus, personnes ordinaires/personnes d'exception, entre autres. Comment, dès lors, développer une sociologie relationnelle des figures publiques de singularité ?

## L'espace public médiatique comme hétérotopie

<sup>24</sup> Pour commencer, rappelons que l'espace public médiatique, comme toute scène publique, est un lieu de parole et d'action où les personnes apparaissent sous une forme sensible dans un ordre phénoménal et sémiotique (Arendt, 1983 ; Adut, 2012). C'est dire que la représentation n'est pas seulement la figuration d'une absence ; elle est aussi à concevoir comme une « pratique représentante » (Malbois, 2013), ou l'exhibition d'une présence (Revault d'Allonnes, 2016). Par ailleurs, comme le suggère Samuel Bordreuil (2006), l'espace public médiatique doit, à l'ère numérique, être pensé comme un espace hétérotopique fait de lieux ou d'« emplacements irréductibles les uns aux autres et absolument non superposables » (Foucault, 2001, p. 1574). C'est alors une conception dynamique et intégrative de l'espace public médiatique que nous pouvons mobiliser. Lieu sans lieu qui est absolument autre que tous les autres emplacements du « monde réel » qu'il (re)présente, cet espace est lui-même un emplacement virtuel. Il n'est en pas moins un espace « plein » : les différents dispositifs de représentation médiatiques (réseaux sociaux, presse, télévision, sites internet, etc.) qu'il agrège ouvrent la multitude des scènes d'apparition, périphériques ou centrales et lui fournissent un cadre et un champ de projection.

<sup>25</sup> Aborder l'espace public médiatique comme un espace hétérotopique – et abandonner tout traitement métaphorique de la spatialité – permet d'effectuer deux importants déplacements. Le premier concerne l'abandon d'un raisonnement dichotomique au profit de l'adoption d'une pensée des continuités et des discontinuités dans une trajectoire, allant du monde « réel » au monde virtuel, qui relie une multitude d'emplacements tels que, si l'on prend le cas de Chelsea (Bradley) Manning, la ville de Crescent, une base de l'armée américaine en Irak, un *chat* via une plateforme informatique, *Wired*, un blog du *The New York Times*, une émission du *Today Show*, Twitter, l'arène d'un tribunal militaire, la prison militaire de Leavenworth au Kansas, etc. Le second déplacement a trait à la possibilité d'entrevoir que la « visibilité publique » (Quéré, 2016) est une propriété des environnements ou des lieux, avant d'être celle des personnes. Plus précisément, souligner le caractère scénique de la vie sociale (Quéré, 1989) permet de faire l'hypothèse que la visibilité relève non pas d'une condition ou d'un état, mais des modalités d'apparition des personnes. Loin d'être le deuxième terme d'une opposition binaire, l'invisibilité est donc à concevoir comme « un jeu sur la visibilité » (Tassin, 2012, p. 197). Plus précisément, la distinction visible/invisible, ou encore public/privé, renvoie à

une certaine disposition ou un certain arrangement des apparences au sein d'emplacements dont les qualités sémiotiques varient et génèrent, au niveau de la perception, des « phénomènes d'observabilité réduite, contrastée, ou hypertrophiée » (Thibaud, 2003, p. 115). Parce qu'elle est relative aux emplacements, qu'ils soient réels ou virtuels, ainsi qu'à leurs dispositions écologiques, la visibilité se décline alors en plusieurs régimes <sup>23</sup>. Ces régimes de visibilité, qui (re)présentent un individu – *ce qu'il est* (nom commun) et *qui il est* (nom propre et visage) – donnent aux personnes une forme sensible. Par définition, le processus de figuration qui en découle est plastique, d'autant plus qu'il dépend aussi du regard qui est porté sur les personnes.

<sup>26</sup> Les sens, rappelle Georg Simmel (1999), sont un moyen de connaissance objective d'autrui. Le regard est le principal pourvoyeur de cette connaissance sensible et l'apparence et le visage les deux sources centrales d'information. Hormis dans les situations de « premier contact » ou d'« indifférence civile » (Goffman, 1963, p. 84) propre aux espaces publics urbains, la connaissance sensible n'est toutefois pas l'unique vecteur d'identification des individus. En général, elle s'accompagne d'un quanta de « connaissance réciproque [qui] est l'*a priori* de toute relation » (Simmel, 1999, p. 347). Cette connaissance cognitive est fragmentaire, mais elle est suffisante pour nous permettre de construire une représentation unifiée des personnes. Elle est ancrée dans notre savoir social et culturel ordinaire, voire personnel quand les relations interindividuelles sont chargées d'historicité. Prises ensemble, la connaissance sensible et la connaissance cognitive informent le découpage spécifique du réel qu'organise chaque activité d'identification – et donc de (re)connaissance d'un individu – indépendamment du point de vue d'où se déploie la perception. Cette pragmatique de la reconnaissance régit la visibilité des personnes du point de vue du spectateur. Elle est mise en œuvre aussi bien dans le « monde réel » que dans l'espace public médiatique, à la différence que, dans une relation en co-présence, la perception s'exerce au sein d'un même emplacement (celui commun au spectateur et au regardé) alors qu'elle s'effectue d'un emplacement (celui du spectateur) vers un autre (celui du regardé) dans le cas d'une relation à distance.

## Vers une pragmatique de la reconnaissance

<sup>27</sup> La pragmatique de la reconnaissance se déploie selon un axe constitué par trois catégories génériques d'individu, organisées de façon séquentielle : « inconnu », « connu », « reconnu » <sup>24</sup>. La catégorie « inconnu » est première. Elle est la place de l'anonyme dont le visage (le corps), bien qu'apparent, n'est pas singularisé par un nom propre, qui demeure invisible au spectateur. La deuxième catégorie, « connu », renvoie à la place de l'individu qui est nommé, à une ou plusieurs reprises et dont le nom propre et le visage (le corps), les deux signes par quoi il est singularisé, sont tous deux visibles et indissociablement apparentés. La troisième catégorie, « reconnu », est quant à elle la place de la célébrité ou du « grand singulier » dont le nom propre et le visage (corps) sont non seulement tous deux visibles, mais également repris et réitéré dans un chaînage énonciatif par des non-familiers, voire des inconnus, dans le périmètre d'un quartier, d'une communauté ou de l'espace public médiatique, avec toutefois une particularité. Loin d'être toujours contigus, ces deux indicateurs – le nom propre et le visage (corps) – sont susceptibles, en raison de la distance qu'instancie tout dispositif de re-présentation, de circuler de façon dissociée et de s'autonomiser l'un de l'autre <sup>25</sup>. C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, procéder à une transition d'identité de genre (de « homme » à « femme ») dans l'espace



public fut pour Manning une action envisageable : que le visage (le corps) et le nom propre puissent apparaître de façon dissociée dans un tel lieu s'est en effet offert comme une ressource afin d'opérer une transformation qui ne demandait qu'une ratification par les publics médiatiques pour être effective. Aussi, que le visage (le corps) puisse se présenter sans le nom, ou sous un autre nom, ou que le nom tarde à avoir un visage, ou qu'il puisse même avoir plusieurs visages, parfois faiblement congruents, résulte d'une capacité propre à la communication médiatique à pouvoir totalement disloquer le visage et le nom (commun ou propre). Cette propriété a d'ailleurs donné à Chelsea (Bradley) Manning l'occasion de produire sur son compte Twitter la plus frappante des dissonances (cf. figure 6).

**Figure 6 : Profil twitter de Chelsea Manning, 1<sup>er</sup> novembre 2016**



28 Mais comment cette pragmatique de la reconnaissance se déploie-t-elle au sein des relations sociales ? L'on trouve un élément de réponse à cette question chez Erving Goffman (1973). Sa typologie des relations sociales est en effet basée sur une prémisse identique à la nôtre : la connaissance sensible et cognitive sont des dimensions constitutives, à des degrés variables, de l'identification-

(re)connaissance des personnes. Plus précisément, Erving Goffman définit une forme intermédiaire et mineure des relations sociales, qui est située entre les « relations ancrées » et les « relations anonymes » et qui s'applique particulièrement bien au phénomène de la célébrité. Il s'agit de la relation au sein de laquelle « un extrême [les étudiants de première année dans l'exemple qu'il prend] identifie l'autre personnellement, mais n'est pas, et sait qu'il n'est pas personnellement identifié en retour [par leurs professeurs à l'université] » (Goffman, 1973, p. 182). Dans cette sociologie des relations sociales, la (re)connaissance-identification est envisagée de façon transitive, tandis qu'elle est substantivée dans la sociologie de la visibilité de Nathalie Heinich (2012). Cela permet à Erving Goffman de laisser indéterminée la nature des « extrêmes » qui par elle sont reliés et qui peuvent alors être assimilés à des « positions actanciennes » (Boltanski *et al.*, 1984). Mais la perspective que le sociologue américain formalise peut encore être développée : les extrêmes prennent des valeurs de taille et de grandeur variées qui sont fonction des emplacements dans lesquels ils sont localisés et des identités sociales (la pluralité des noms communs que peut endosser un même individu) aussi bien qu'énonciatives (sujet *versus* objet de l'énonciation, par exemple) dans lesquels ils sont enchâssés. Ainsi, aux deux positions actanciennes de la relation asymétrique que configure la célébrité, on pourra trouver, du côté du *qui* identifie, des publics plus ou moins déterminés, incarnés, agrégatifs et normatifs, tels que « quiconque », « les lecteurs du *Guardian.com* », « les contributeurs de Wikipédia », « les usagers de Facebook ou de Twitter », « les militants anti-guerre », des grands singuliers comme « Barak Obama » ou « Daniel Ellsberg », mais aussi des communautés nationales comme « les Américains » ou identitaires comme « la communauté LGBT », voire encore la communauté universelle formée par le « Public » démocratique majuscule. À l'autre extrémité, à savoir du côté du *qui* est identifié, la place pourra être occupée par un être singulier représenté par un nom propre (« Bradley Manning », « Chelsea Manning »), un nom commun tel que « *whistleblower* », fruit de l'hétéro ou de l'auto-catégorisation de cet être singulier, ou alors par un être singulier qui se représente lui-même à la première personne du singulier (« je »), ou qui est représenté au moyen d'une identité collective, « les transgenres », une communauté dont Chelsea Manning est devenue une figure populaire emblématique.

29 La pragmatique de la reconnaissance est donc prise dans une pluralité de combinaisons et d'emboîtements de partage inégal, alors qu'elle se déploie dans les relations sociales. Quand il implique une célébrité, le jeu de ce dé-partage présente un degré d'ouverture et de complexité incomparable : d'une part parce que les « grands singuliers » sont en mesure d'occuper un vaste ensemble d'identités sociales et énonciatives ; d'autre part parce qu'ils se sont déplacés (et restent soumis à des déplacements possibles, qui seront alors des déclassements), tout le long des catégories qui organisent le placement des êtres humains sur l'axe de la reconnaissance-identification (« inconnu », « connu », « reconnu »). Une telle disposition envers la dynamique transformative de la reconnaissance-identification est précisément ce qui rend les « grands singuliers » extraordinaires : c'est parce que les emplacements « réels » et virtuels – et les regards que ces derniers configurent – à partir desquels les individus se figurent, sont figurés – voire défigurés – se démultiplient, que les personnes ordinaires se métamorphosent en personnes d'exception. Mais cette dynamique ne serait que partiellement décrite si on en restait là. Prendre à son tour le verbe « reconnaître » à la forme passive pour mieux en appréhender la dimension morale, comme l'a suggéré Paul Ricœur (2009), vient encore incroyablement enrichir le jeu des arrangements et des enchâssements propres à

la représentation des « grands singuliers » dans l'espace public <sup>26</sup>. On retrouve ici certaines des préoccupations de Jean-Jacques Rousseau qui ont tant frappé Antoine Lilti (2014). Allant de la reconnaissance-identification à la reconnaissance mutuelle en passant par la reconnaissance de soi-même, la pragmatique de la reconnaissance suit en effet, quand « je » suis impliqué, au moins le parcours suivant : « je reconnais activement quelque chose, des personnes, moi-même, je demande à être reconnu par les autres » (Ricœur, 2009, p. 13). S'affranchissant peu à peu de la simple connaissance – et donc des actes qui concourent à identifier et à distinguer – la reconnaissance risque alors la méconnaissance. Elle rencontre sur son chemin la dialectique du paraître, du disparaître et du réapparaître et achoppe, soumise aux altérations dues au temps, à la déformation et à la méprise possibles. La reconnaissance se confronte ensuite à l'attestation de soi par soi, par où je me reconnais moi-même, je me tiens responsable et je promets. Puis elle s'engage, confrontée au mépris, dans la lutte pour la reconnaissance. Une fois apaisée, la reconnaissance peut enfin se faire gage de confiance mutuelle (*Ibid.*).

## En guise de conclusion

30 Dans cet article, nous avons esquissé les principaux éléments d'une sociologie de la circulation et de la signification du nom dans l'espace public, qui permet d'appréhender l'exceptionnalité dont les figures publiques de la singularité sont dotées. Nous appuyer sur le cas de Chelsea (Bradley) Manning s'est révélé particulièrement heuristique pour développer cette perspective. Ce cas met en effet au défi tous les autres cas disponibles. D'une part, faisant état d'une continuité entre singularité ordinaire et singularité d'exception, ce cas permet de traverser toutes les catégories (« inconnu », « connu », « reconnu ») qui organisent la pragmatique de la reconnaissance, de l'anonymat à la célébrité. D'autre part, il thématise de façon endogène la question même du nom propre et du visage (corps), en tant que ces signes sont des opérateurs centraux de phénoménalisation de la singularité. En faisant de l'espace public médiatique le lieu de naissance de Chelsea Manning, Bradley Manning a fait le pari qu'il pouvait changer son apparence par le pouvoir même que confère à tout individu la capacité à se représenter, en chaque emplacement, dans une forme (re)connaissable par autrui. C'est alors une dernière propriété du nom propre que Chelsea (Bradley) Manning met en lumière. Si l'individu répondant au nom de Bradley Manning a pu transformer son nom, c'est parce que le « je » depuis lequel cet individu dit *qui il* (Chelsea Manning) est et ce *qu'il* (une femme) est à la fois à la limite du monde *et* dans le monde, dans le sens où, une fois traduit en nom propre, ce « je » en est aussi l'un de ses contenus. Cette particularité que possède toute position énonciative en « je » relève de « l'aporie de l'ancrage » (Ricœur, 1990, p. 67) du sujet parlant. Cette aporie trouve néanmoins les moyens de se dénouer à même l'énonciation. En effet, pour le destinataire, le « je » d'un énoncé à la première personne se présente comme un signe indexical sans pour autant fonctionner comme un nom propre (Descombes, 2014, p. 294). C'est dire que le destinataire identifie la personne – et non la singularité – qui a parlé.

---

### **Bibliographie**

ADUT A. (2012), « A Theory of the Public Sphere », *Sociological Theory*, vol. 30, n° 4, pp. 238-262.

DOI : 10.1177/0735275112467012

ARENDE H. (1983 [1958]), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Éditions Calmann-Lévy.

ARRIEN S.-J. (2007), « Ipséité et passivité : le montage narratif du soi (Paul Ricœur, Wilhelm Schapp et Antonin Artaud) », *Laval théologique et philosophique*, n° 3, pp. 445-58.

DOI : 10.7202/018171ar

BOLTANSKI L. & L. THEVENOT (1991), *De la Justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Éditions Gallimard.

BOLTANSKI L., DARRE Y. & M.-A. SCHILTZ (1984), « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 51, pp. 3-40.

BORDREUIL S. (2006), « L'histoire de la "Dog Poop Girl" revisitée. Usages et mésusages d'un médium hétérotopique », *Réseaux*, vol. 4, n° 138, pp. 243-68.

BRAUDY L. (1986), *The Frenzy of Renown*, Oxford, Oxford University Press.

CARDON D. (2008), « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du Web 2.0. », *Réseaux*, vol. 6, n° 152, pp. 93-137.

DOI : 10.3166/reseaux.152.93-137

DARNTON R. (2004), « Vies privées et affaires publiques sous l'Ancien Régime », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 4, n° 154, pp. 24-35.

DARNTON R. (2010), *Le Diable dans un bénitier. L'art de la calomnie en France (1650-1800)*, Paris, Éditions Gallimard.

DESCOMBES V. (2014), *Le Parler de soi*, Paris, Éditions Gallimard.

DULONG R. (1994), « Quand l'histoire disqualifie la catégorie. La perspective historique de W. Schapp », *Raisons pratiques*, n° 5, pp. 273-296.

FOUCAULT M. (2001), « Des espaces autres », dans *Dits et écrits II, 1976-1988*, Paris, Éditions Gallimard, pp. 1571-1581.

DOI : 10.3917/empa.054.0012

GARDINER A. (1954), *The Theory of Proper Names. A Controversial Essay*, London, Oxford, University Press.

GOFFMAN E. (1963), *Behavior in Public Places. Notes on the Social Organization of Gatherings*, New York, The Free Press.

GOFFMAN E. (1973 [1971]), *La Mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, Paris, Éditions de Minuit.

GOFFMAN E. (1975 [1963]), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit.

GOFFMAN E. (1991) *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit.

HEINICH N. (1991), *La Gloire de Van Gogh. Essai d'anthropologie de l'admiration*, Paris, Éditions de Minuit.

HEINICH N. (2012), *De la Visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Éditions Gallimard.

KERBRAT-ORECCHIONI C. (1977), *La Connotation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

KRIPKE S. (1982 [1972]), *La Logique des noms propres*, Paris, Éditions de Minuit.

LEVI-STRAUSS C. (1996 [1962]), *La Pensée sauvage*, Paris, Éditions Plon.

LILTI A. (2014), *Figures publiques. L'invention de la célébrité (1750-1850)*, Paris, Éditions Fayard.

MALBOIS F. (2013), « Représenter deux *burnouts* à la télé. Le genre comme opérateur de sens », *Réseaux*, vol. 4, n° 180, pp. 39-66.

MALBOIS F. (2018), « De la performance à la reconnaissance. Les théories dramaturgiques du genre déplacées par une figure publique », *Communication*, vol. 35, n° 1 [En ligne] <https://journals.openedition.org/communication/7595>

MALBOIS F. (2019), « Following and Analyzing an Identity: Alongside the Specular Appearances of Chelsea (Bradley) Manning », dans CORREN F. & F. MALBOIS (dir.), *Methodological and Ontological Principles of Observation and Analysis: Following and Analyzing Things and Beings in our Everyday Contemporary World*, New York/London, Routledge Editor, pp. 170-201.

MALBOIS F. & L. CABIN (2015), « Quand Bradley Manning devint Chelsea. De la NBC à Wikipédia, l'espace public comme scène d'une transition de genre », *Genre, sexualité &*

- société*, n° 13 [En ligne] <https://journals.openedition.org/gss/3371>  
DOI : 10.4000/gss.3371
- MOLINO J. (1982), « Le nom propre dans la langue », *Langages*, n° 66, pp. 5-20.  
DOI : 10.3406/lgge.1982.1123
- PARIENTE J.-C. (1982), « Le nom propre et la prédication dans les langues naturelles », *Langages*, n° 66, pp. 37-65.  
DOI : 10.3406/lgge.1982.1125
- PASSERON J.-C. & J. REVEL (1995), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- PAVEAU M.-A. (2008), « Le toponyme, désignateur souple et organisateur mémoriel. L'exemple du nom de bataille », *Mots. Les langages du politique*, n° 86, pp. 23-35.
- PAVEAU M.-A. (2009), « De Gravelotte à Bir Hakeim. Le feuilleté mémoriel des noms de bataille », *Les Carnets du Cediscor*, n° 11, pp. 137-150.
- QUERE L. (1989), « "La vie sociale est une scène". Goffman revu et corrigé par Garfinkel », dans JOSEPH I. et al. (dir), *Le Parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Éditions de Minuit, pp. 47-82.
- QUERE L. (2016), « L'écologie sémiotique de Charles Goodwin », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 16, pp. 47-60.
- RECANATI F. (1983), « La sémantique des noms propres. Remarques sur la notion de "désignateur rigide" », *Langue française*, n° 57, pp. 106-118.  
DOI : 10.3406/lfr.1983.5159
- REVAULT D'ALLONES M. (2016), *Le Miroir et la scène. Ce que peut la représentation politique*, Paris, Éditions du Seuil.
- RICŒUR Paul (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Éditions du Seuil.
- RICŒUR Paul (2009 [2004]), *Parcours de la reconnaissance. Trois études*, Paris, Éditions Gallimard.
- RUEFF M. (2011), « L'historien et les noms propres », *Critique*, n° 6, pp. 769-770.
- SACKS H. (2005 [1992]), *Lectures on Conversation*, Malden/Oxford/Carlton, Blackwell Publishing.  
DOI : 10.1002/9781444328301
- SCHAPP W. (1992 [1953]), *Empêtrés dans des histoires. L'être de l'homme et de la chose*, Paris, Éditions Cerf.
- SHELGOFF E. (2007), « Categories in Action : Person-Reference and Membership Categorization », *Discourse Studies*, vol. 9, n° 4, pp. 433-461.
- SEARLE J. (1972 [1969]), *Les Actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Éditions Hermann.
- SIMMEL G. 1999 (1908), *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*. Paris, Presses universitaires de France.
- SMITH D. (2005), *Institutional Ethnography. A Sociology for People*, New York, Toronto, Rowman and Littlefield Publishers [SMITH D. (2018), *L'ethnographie institutionnelle. Une Sociologie pour les gens*, traduit de l'anglais par Fabienne Malbois, Michel Barthélémy et Julia Hedström, Paris, Éditions Economica].
- TASSIN É. (2012), « Gygès et les invisibles. Des "disparus" en régime libéral », dans *Le Maléfice de la vie à plusieurs*, Montrouge, Éditions Bayard, pp. 189-230.
- TAYLOR C. (1998 [1989]), *Les Sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Paris, Éditions du Seuil.
- THIBAUD J.-P. (2003), « La parole du public en marche », dans MOSER G. & K. WEISS (dir.), *Milieus de vie: Aspects de la relation à l'environnement*, Paris, Éditions Armand Colin, pp. 113-38.

---

## Notes

1 Nous remercions les relecteurs anonymes de la revue pour leurs commentaires et suggestions sur la première version de cet article, qui a été rédigé dans le cadre d'un projet financé par le FNS (100018\_144027).

2 The Washington Post, 8 mai 2011.

3 Voir « Bradley Manning's personal statement to court martial: full text », The

Guardian.com, 1<sup>er</sup> mars 2013.

4 Le 22 août 2013, Bradley Manning adresse également une lettre, largement publicisée, au président Barack Obama pour solliciter sa grâce.

5 Transmise par Bradley Manning à son superviseur à l'armée en avril 2010, cette photo a été mise en circulation sur Internet après sa diffusion au Today Show.

6 Sa peine ayant été commuée par Barack Obama à la suite d'un ultime recours en grâce appuyé par une pétition en ligne lancée le 14 novembre 2016, Chelsea Manning retrouve en ce jour la vie civile.

7 Chelsea Manning maintient sa présence dans l'espace public médiatique après le 17 mai 2017. Cependant, son rapport à la visibilité s'étant normalisé, les modalités de constitution de sa figure publique s'en trouvent complètement transformées.

8 Alors qu'elle est souvent mise en opposition avec la sociologie, l'analyse des catégorisations développée par Harvey Sacks (2005) dans l'étude ethnométhodologique de la conversation repose sur ce même arrière-fond épistémologique. En effet, si elle a développé une forme de réflexité quant à l'usage ordinaire des catégories, allant jusqu'à tenter de distinguer entre faire référence, identifier, décrire et catégoriser (cf. Schegloff, 2007), cette analyse porte essentiellement sur les pratiques de mise en sens et en forme des personnes engageant des noms communs.

9 Nous considérons donc le nom propre au sens logique, à savoir comme un nom qui a pour référence première une entité dans le monde réel (cf. Molino, 1982).

10 Il s'attarde sur le nom scientifique et en latin du chou-rave, *Brassica rapa*, qui fonctionne comme un nom propre pour les botanistes.

11 « *A Salute to Bradley Manning, whistleblower, as we hear his words for the first time* », *The Huffington Post*, 12 mars 2014.

12 Voir le site Internet « *Chelsea Manning Support Network* », section « *supporters* » du menu « *our work* ».

13 « *Michael Moore campaigns to free Bradley Manning in war logs case* », *The Guardian.com*, 15 septembre 2010.

14 « *Bradley Manning's Army of One* », *New York Magazine*, 3 juillet 2011 ; « *The private life of Bradley Manning* », *Frontline*, PBS ; « *Bradley Manning : 35 years in jail for an outsider who had trouble fitting in* », video, *The Guardian.com*, 21 août 2013, entre autres.

15 « *Chelsea Manning shares her transition to living as a woman – behind bars* », *Cosmopolitan*, 8 avril 2015 ; *Chelsea Manning, in her own words*, *Amnesty International UK*, 3 février 2016.

16 Les hypothèses suivantes de Vincent Descombes ne sont donc pas vaines, comme il le dit lui-même juste après les avoir écrites, mais des plus judicieuses : « Si cela était concevable, si la vie de Jeanne d'Arc pouvait faire succéder les uns aux autres plusieurs sujets d'action, il faudrait trouver pour les désigner d'autres noms que celui que porte la femme que nous appelons Jeanne d'Arc, de façon à les distinguer les uns des autres, et à les distinguer tous ensemble de Jeanne d'Arc (un peu comme une histoire de la monarchie britannique se compose d'une histoire des souverains successifs qui se sont transmis cette couronne, chacun d'eux ayant son propre nom). Mais ces sujets d'action, il faudrait les identifier à part de l'être humain, de façon à pouvoir dire à chaque fois si le sujet de l'action présente est ou non le même que celui de l'action précédente. Lorsque Jeanne d'Arc se lève après être restée assise quelque temps, il est facile de dire si c'est bien elle qui s'est d'abord assise, puis levée. Mais, dans l'hypothèse d'une différence entre la personne humaine et le sujet d'action, comment savoir si les sujets de ces deux mouvements sont ou non les mêmes ? » (Descombes, 2004, pp. 167-168).

17 Le changement de prénom demandé par Bradley Manning a été validé par décision de justice le 23 avril 2014.

18 Sur la transmission en chaîne du nom propre, qui se diffuse de « maillon en maillon » aux différents locuteurs d'une communauté donnée, voir Saul Kripke (1982).

19 *SociologieS* a consacré un dossier à cet ouvrage en 2013, dans ses *Grands résumés* : <https://journals.openedition.org/sociologies/4282>

20 Voir Leo Braudy (1986).

21 En histoire, cette hypothèse a elle aussi été travaillée par Robert Darnton (2004, 2010).

22 Aussi, la querelle de la partie précédente qui opposent les deux thèses – le visage précède le nom propre pour Nathalie Heinich, l'inverse étant vrai pour Antoine Lilti, pour qui le nom propre est ce qu'un individu « a de plus public, le support même de sa notoriété, de son renom » (Lilti, 2014, p. 209) – est une fausse querelle.






23 Le web 2.0 ne saurait être appréhendé sans prendre en compte les différents « formats de visibilité » qui le caractérisent (cf. Cardon, 2008).

24 Cette pragmatique est au cœur de l'architecture des réseaux sociaux, ainsi de *Facebook* dont les usagers sont susceptibles d'appartenir aussi bien à la catégorie « connu » que « reconnu » (cf. la possibilité de créer une page pour une célébrité sur la page d'accueil de la plateforme). Bien entendu, les non-usagers sont *de facto* des inconnus.

25 Dans cette pragmatique de la reconnaissance, le terme de reconnaissance désigne donc à la fois un processus et l'aboutissement de ce processus. Cette analyse « émergentiste » de la reconnaissance a une portée éthique, dans la mesure où elle permet de ne pas laisser hors champ les individus pour qui la reconnaissance est empêchée. Une telle analyse est rendue possible par le fait que la visibilité, dans l'usage que nous en faisons en nous rapportant à Hannah Arendt (1983), n'est pas un concept normatif, mais une condition phénoménale qui a pour fonction d'« ouvrir le champ de la perception » (Tassin, 2012, p. 211).

26 Cette voie a été plus particulièrement explorée dans Fabienne Malbois (2018).

### Table des illustrations

	<b>Titre</b>	Figure 1 : <i>The New York Times</i> , blog, 7 juin 2010
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/sociologies/docannexe/image/11382/img-1.png">http://journals.openedition.org/sociologies/docannexe/image/11382/img-1.png</a>
	<b>Fichier</b>	image/png, 329k
	<b>Titre</b>	Figure 2 : <i>Wired</i> , 6 juin 2010
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/sociologies/docannexe/image/11382/img-2.png">http://journals.openedition.org/sociologies/docannexe/image/11382/img-2.png</a>
	<b>Fichier</b>	image/png, 391k
	<b>Titre</b>	Figure 3 : Première représentation corporelle de Chelsea Manning
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/sociologies/docannexe/image/11382/img-3.png">http://journals.openedition.org/sociologies/docannexe/image/11382/img-3.png</a>
	<b>Fichier</b>	image/png, 147k
	<b>Titre</b>	Figure 4 : Seconde représentation corporelle de Chelsea Manning
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/sociologies/docannexe/image/11382/img-4.png">http://journals.openedition.org/sociologies/docannexe/image/11382/img-4.png</a>
	<b>Fichier</b>	image/png, 172k
	<b>Titre</b>	Figure 5 : Daniel Ellsberg
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/sociologies/docannexe/image/11382/img-5.png">http://journals.openedition.org/sociologies/docannexe/image/11382/img-5.png</a>
	<b>Fichier</b>	image/png, 1,5M
	<b>Titre</b>	Figure 6 : Profil twitter de Chelsea Manning, 1 <sup>er</sup> novembre 2016
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/sociologies/docannexe/image/11382/img-6.png">http://journals.openedition.org/sociologies/docannexe/image/11382/img-6.png</a>
	<b>Fichier</b>	image/png, 241k

### Pour citer cet article

#### Référence électronique

Fabienne Malbois, « Les figures de l'identité », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, La sociologie à l'épreuve des figures de la singularité, mis en ligne le 23 mai 2019, consulté le 10 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/11382>

---

## ***Auteur***

**Fabienne Malbois**

HES-SO, Lausanne (Suisse) - fmalbois@gmail.com

### *Articles du même auteur*

« **En quête d'un nom (im)propre** » [Texte intégral]

Introduction du Dossier « La sociologie à l'épreuve des figures de la singularité »

Paru dans *SociologieS*, Dossiers, La sociologie à l'épreuve des figures de la singularité

**Le sociologue et la croyance oblique. Rendre justice à la faillibilité des institutions** [Texte intégral]

Paru dans *SociologieS*, Dossiers, Affecter, être affecté. Autour des travaux de Jeanne Favret-Saada

---

## ***Droits d'auteur***



Les contenus de la revue *SociologieS* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

This site uses cookies and collects personal data.

For further information, please read our Privacy Policy (updated on June 25, 2018).

By continuing to browse this website, you accept the use of cookies. Close